

## Bulletin d'adhésion Le Thairoyr



Le hameau de Thairy est un village typique de la commune de St-Julien en Genevois. Son église et son clocher à bulbe datent du 18<sup>e</sup> siècle. Au-delà de son symbole religieux, cette église fait partie du patrimoine architectural de la ville, elle porte l'histoire de dizaines de générations de part et d'autre de la frontière, elle culmine au sommet du hameau et est indissociable du paysage à des kilomètres à la ronde. Aujourd'hui, elle est en grande souffrance et nécessite des travaux. En adhérant vous manifestez votre intérêt pour la sauvegarde d'un édifice culturel et vous contribuez à influencer les décisions qui seront prises par les autorités en charge de l'entretien de ce bâtiment.

Nom, Prénom : .....

Courriel : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

- Je souhaite devenir **membre** et je règle ma cotisation de 4 euros
- Je souhaite devenir **membre bienfaiteur** et je règle une cotisation de 10 euros minimum

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre « association Le Thairoyr », à renvoyer à l'adresse :  
*Association Le Thairoyr  
chez Bénédicte Daudin,  
58A, rue Louis Martel  
Thairy  
74160 St-Julien en Genevois*

- Je ne souhaite pas recevoir les informations de l'association par courriel

Ou je choisis l'adhésion et le règlement en ligne: <http://lethairoyr.fr/devenir-membre>